



Justifier un remboursement de dette

Par **yob357**, le **21/03/2013** à **18:09**

bonjour

mon amie a fait une reconnaissance de dette de 21500 euros envers sa tante qui lui a prêter les fonds l'an dernier et elle souhaite la rembourser maintenant puisque elle a les fonds.

seulement sa tante ne veut pas lui procurer de quittance de dette car elle dit qu'un virement bancaire sera suffisant et servira de preuve de paiement de la dette.

Il n'y a pas moyen de parler avec elle ni même de la rencontrer car elle se bute sur sa position et ne veut être payée que par virement bancaire.

que devons nous faire svp....? un virement est-il suffisant pour nous comme preuve en cas de litige ? (nous avons conservé tous les relevés bancaires avec les sommes virées par sa tante) merci de votre aide.

Par **yob357**, le **23/03/2013** à **09:15**

personne n'a de réponse ?

Par **yob357**, le **24/03/2013** à **12:36**

je m'excuse d'insister mais c'est très urgent merci de m'aider je suis à bout je vous en prie...